

CSE - RENOUVELLEMENT FORMATION EN SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (HORS CSSCT) - 3 JOURS

Formateur agréé par la DREETS

Réf
RQCSERENOU-FAI21

Modalité
Présentiel

Durée
3.0 jour(s) - 21.0h

Nb stagiaires
10



OBJECTIFS

A l'issue de cette formation vous serez capable de :

- Actualiser vos connaissances : veille réglementaire autour du fonctionnement du CSE et en matière de santé sécurité et conditions de travail.
- Analyser votre mandat précédent en y portant un regard critique pour identifier les points forts et les axes d'amélioration dans le fonctionnement du CSE.
- Aiguiser votre maîtrise des méthodes d'analyse des risques professionnels, des situations de travail et des accidents du travail / maladies professionnelles.



A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Public

Membres du CSE (hors CSSCT) titulaires et suppléants ayant déjà été membres élus du CSE lors du dernier mandat.

Pré-requis

Avoir été membre élu du CSE (titulaire ou suppléant) et avoir suivi une formation initiale de 5 jours en SSCT au cours du dernier mandat.



CONTENU

Partage d'expérience et actualisation des connaissances

- Analyse critique du fonctionnement de l'instance sur le dernier mandat à partir d'outils type SWOT (Forces – Faiblesses – Opportunités – Menaces)
- Identification d'axes d'amélioration pour le mandat à venir
- Evolutions réglementaires autour de l'instance (lois, décrets, Plan Santé, ...)
- Rafraîchissement des connaissances sur : dangers, risques, principes généraux de prévention, Document Unique et plan de prévention annuel (ou PAPRI Pact).

Approfondissement d'un ou plusieurs sujets

*La sélection des sujets est à faire lors de votre commande parmi :

- Prévention des Troubles Musculosquelettiques (TMS).

- Prévention des risques chimiques.
- Prévention des risques routiers.
- Prévention des risques de chute de hauteur, vérifications périodiques.
- Prévention & Entreprises Extérieures & livraison/réception.
- Prévention de la « Pénibilité » au travail.
- Prévention des risques liés au Télétravail ...

- Cas particulier des RPS (risques psychosociaux) : savoir agir en tant que CSE.
- Promotion de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT).

Développement de son rôle d'acteur de la prévention

- Identification des signaux faibles de souffrance chez un salarié, au sein d'un collectif ou au niveau de l'organisation.

*Perfectionnement dans différentes missions à sélectionner parmi :

- La conduite d'entretiens, analyse de situations de travail, visites d'inspection.
- Le recueil, la compilation, l'analyse, le traitement des données et la restitution lors de réunions CSE.
- La préparation et la rédaction efficace des documents (PV, compte-rendu, ordre du jour, RI...).
- Les interactions avec d'autres acteurs clés de la prévention : SPST, CARSAT, inspection du travail
- Les enquêtes AT/MP et la proposition d'actions correctives et préventives.
- Motivation, communication et argumentation d'un avis lors d'une consultation
- Intervention lors de l'exercice du droit de retrait d'un salarié, procédure DGI
- Définition d'une feuille de route pour l'amélioration continue du fonctionnement de l'instance.



PÉDAGOGIE

- Apports théoriques illustrés, ateliers opérationnels.
- Pédagogie interactive et participative, retours d'expériences.
- Outils fournis (modèles de docs prêts à l'emploi et ressources INRS).
- Etudes de cas, jeux de rôle, workshops, vidéos, quiz.



GESTION DES ACQUIS

Méthodes d'évaluation

- **Évaluation pré-formative** : Une grille d'auto-positionnement est transmise aux apprenants en amont de la formation pour faire un auto-diagnostic de leurs compétences.
- **Évaluation de suivi** : Évaluation du développement des compétences via la grille d'auto-positionnement remplie à l'issue de la formation.
- Évaluation à chaud de satisfaction fournie par REZO.
- **Évaluation des acquis** : Le/la formateur/trice remplit à son tour une grille de validation des acquis basée sur les compétences et connaissances acquises.
- Attestation de fin de formation REZO.



FORMATEUR ET PARTENAIRE

Notre formateur est agréé par la DREETS.

Ingénieur en prévention des risques professionnels, il a occupé différentes fonctions depuis plus de 15 ans (IPRP / Expert prévention en service de prévention et de santé au travail, manager, consultant, formateur). Il pilote, accompagne, aide, facilite, sensibilise ou forme les acteurs de l'entreprise sur des sujets de prévention / management de la santé-sécurité au travail / organisation du travail / QVCT. Son parcours professionnel lui a permis d'encadrer des équipes, de former des élus du personnel, de piloter des projets et des expertises (notamment CSE) et d'intervenir auprès de centaines d'établissements tous secteurs confondus.



MODALITÉS

Un rendez-vous en visio ou par téléphone sera organisé en amont de la formation pour échanger sur les besoins et les items sélectionnés (cf. partie contenu du programme) et qui seront à approfondir pendant la formation.



ACCESSIBILITÉ

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les solutions.